

Déclaration commune des syndicats de salariés et de la Mutualité Française contre tout impôt sur la santé

mercredi 5 octobre 2011

Déclaration commune CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, Force Ouvrière, FSU, UNSA et la Mutualité Française

Les organisations syndicales de salariés, CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, Force Ouvrière, FSU, UNSA et la Mutualité Française appellent solennellement le gouvernement et le Parlement à renoncer au doublement de la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables et à tout impôt sur la santé.

Cette taxation entraînera inéluctablement une augmentation du coût des contrats santé et aggravera donc les inégalités d'accès aux soins.

Elle intervient dans un contexte de crise sociale profonde au moment où près d'un Français sur trois déclare renoncer à des soins pour des raisons financières.

Elle est décidée alors que le taux de remboursement par la Sécurité Sociale des soins de ville pour la très grande majorité des assurés sociaux est tombé à 55%, ce qui est inacceptable, et que bénéficiaire d'une couverture complémentaire est devenu indispensable.

Les organisations syndicales de salariés CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, Force Ouvrière, FSU, UNSA et la Mutualité Française, en demandant au gouvernement et au Parlement de renoncer à affaiblir une nouvelle fois la protection sociale des Français, rappellent leur attachement à une Sécurité Sociale de haut niveau et une couverture complémentaire solidaire accessible à tous.

Paris, le 5 octobre 2011